

Lettre urgente 21-04

28 octobre 2004

I. Tenue d'Escrime

LETTE URGENTE DE LA FIE

Chère Madame, cher monsieur,

La FIE a été informée par un club d'Autriche des pratiques spéculatives concernant la mise en application des nouveaux temps d'impact pour les appareils de signalisation au fleuret.

Après consultation avec la Commission SEMI, le Comité Exécutif a décidé d'interdire la mise en place de toute surface dure directement en-dessous de la veste métallique et au-dessus de la veste de la tenue d'escrime.

Le règlement précise également à l'article m.25 que "L'équipement des dames doit comporter, en outre, dans la veste, un protège-poitrine, en métal ou toute autre matière rigide." Il est évident que cet article est uniquement applicable à l'équipement des dames.

II. Calendrier 2004-2005

La Fédération d'Escrime du Venezuela a demandé que les dates de ses compétitions juniors (sabre féminin et masculin) prévues les 4 et 5 décembre 2004, soient modifiées.

En effet, en raison de la tenue du Congrès de la FIE le 4 décembre, la fédération ne peut ni organiser convenablement les compétitions, ni trouver un observateur.

Le Comité Exécutif de la FIE, par consultation du 25 octobre 2004, a accepté la modification de dates : **les compétitions juniors au sabre féminin et masculin auront donc lieu les 10 et 11 décembre 2004.**

La page calendrier sur le site Internet de la FIE a été modifiée en conséquence.

III. Congrès 2004 à Paris

La FIE offrira aux participants au Congrès 2004, un transport par navette gratuit **depuis l'aéroport jusqu'à l'hôtel Concorde Lafayette.**

Ce transport, qui sera organisé pour les journées des 2 et 3 décembre 2004, sera uniquement réservé aux congressistes qui nous auront communiqué, au moyen du formulaire ci-joint, toutes leurs informations de vols avant le 15 novembre 2004.

Une hôtesse munie d'une pancarte comportant le **logo de la FIE** et les textes «**Congrès de la FIE, FIE Congress, Congreso de la FIE**» vous accueillera aux points de rencontre ci-dessous, afin de vous guider vers les véhicules de transport:

Aéroport d'Orly sud : rez-de-chaussée, hall A, porte B, point d'information portant le sigle 

Aéroport de Roissy 1 : niveau 5, porte 36, point d'information portant le sigle 

Aéroport de Roissy 2 : hall D, entre les portes 6 et 7, point d'information portant le sigle 

René Roch
Président

